

CORRESPONDANCE.

Québec, 3 juin 1848.

Celui de nos hommes influents qui, ajournant les discussions agitatrices de la politique, cette boîte de Pandore des électeurs paisibles, avait la puissance de rallier à un seul candidat convenable les opinions et les sympathies du peuple de cette ville, tant divisées en ce moment, rendrait à nos concitoyens de Québec, par l'accomplissement de cette œuvre, le plus éminent service dont leur position actuelle leur fasse éprouver le besoin.

Après les fréquentes assemblées qui se sont tenues au nom de chacun des divers candidats à la représentation de la cité, depuis deux semaines, et d'une manière plus ou moins tumultueuse, la retraite inopinée de M. Ross, l'un d'eux, vient de laisser l'arène libre à ses deux concurrents M. Méthot et Légaré.

M. Méthot, dont tout le monde admet les qualifications morales et la respectabilité, est un ami des réformes; il désire le rappel de l'union des Canadas à défaut des justes concessions que le Bas-Canada réclame et qui lui sont dues, mais il est opposé au système de l'agitation immédiate, voulue par M. Papineau.

M. Légaré se pose en partisan décidé de rappel, mais il ne se déclare pas en faveur de l'opportunité de l'agitation immédiate, laissant plutôt aux circonstances à déterminer l'opinion à cet égard.

Voilà, d'après les discours prononcés de part et d'autre et les rumeurs, ce qu'il est permis d'affirmer touchant les opinions respectives des deux candidats maintenant en présence.

La nomination des candidats a eu lieu le 30 à midi, non sans un violent orage de vociférations et de paroles. Après que l'officier-rapporteur, M. A. Campbell, eût fait lecture des proclamations d'usage, et demandé aux électeurs quel député ils entendaient choisir, des cris de Légaré, Méthot, Ross, se croisèrent aussitôt. L'officier-rapporteur ajourna alors à mardi le 6 et mercredi le 7 juin la réception des votes.

Là, bien que ceci ne soit pas un indice de triomphe certain pour M. Légaré, la majorité des voix s'éleva en sa faveur. M. Ross fit ensuite un discours en anglais et exprima son regret de ce que l'élection dont ils s'agissaient, intéressait si vivement le parti réformiste, aurait lieu sous les fâcheux auspices de la division qu'il voyait se manifester; il dit qu'assurément quelques-uns auraient à en répondre, et que les candidats opposés qui persistaient à tenir les hustings en dépit de la circonstance qui avait mis en avant trois candidats libéraux et dignes d'estime, devaient expliquer au public une telle coïncidence; que bien qu'il y eût en effet trois candidats, il y avait pour les électeurs une discrétion à exercer, un parti à prendre: que lui (M. Ross) était sincèrement réformiste, c'est-à-dire, aussi bien d'action que de cœur; qu'il approuvait sans restriction le manifeste du comté de la réforme et de progrès, et qu'il voulait des réformes, mais non les gagner d'assaut par les agitations et le trouble qui ne seraient propres qu'à dénaturer à notre désavantage la position actuelle; mais en un mot la demander, avant tout, à la législation, et que, dès que ce moyen aurait failli, il serait temps alors de songer à d'autres mesures. M. Ross ajouta beaucoup d'autres choses et termina par déclarer que la perspective des résultats de la division entre les électeurs jointe à l'absence de toute ambition de sa part pour l'honneur seul du mandat qu'il avait sollicité l'engageait à y renoncer et à se retirer de la lutte. Il fut immédiatement remplacé par M. Méthot qui s'énonça dans notre langue, réitéra l'expression des principes libéraux qu'il professe; mais, ayant prié M. McCoy, l'éditeur du Québec Spectator, de lui servir d'interprète auprès de la portion anglaise des électeurs, la multitude des partisans de M. Légaré et Méthot empêchèrent qu'il ne fut entendu, les uns parce qu'ils s'y opposaient, les autres parce qu'ils trouvaient raisonnable que cela se fit. L'excitation gagna peu à peu le grand nombre; on se disputa avec chaleur de part et d'autre et les exhortations de l'officier-rapporteur pour rétablir l'ordre ne furent point écoutées.

Enfin des partisans de M. Méthot formant un peloton serré s'avancèrent contre ceux de M. Légaré qui occupaient la plate-forme du perron central de l'ancien palais législatif, et les en expulsèrent de vive force. La scène finit là après avoir duré une demi-heure.

Depuis hier des comités se sont formés dans le but de rallier des voix à chacun des deux candidats. Il est bien à présumer que la majorité qui déterminera l'élection en faveur de l'un ou de l'autre des deux candidats sera peu considérable. Les citoyens de la classe mercantile paraissent être généralement disposés à favoriser l'élection de M. Méthot.

Il est sorti de quelques bouches des menaces de coups de bâtons et de luttes entre les deux partis, mais j'espère que la division, déjà assez regrettable par elle-même, n'attirera pas un tel déshonneur sur nos quartiers électoraux.

Jusqu'ici la température n'a pas été favorable à la végétation qui est languissante et dévore à peine les cotons d'un peu de nature. L'excessive rareté du numéraire continue de se faire sentir; le commerce de détail est aux abois.

Du 16 mai date l'apparition de M. Aylwin sur le banc judiciaire. L'homme de talent se reconnaît encore sous l'hermine du juge, bien que cette distinction ne soit pas la seule des qualités essentielles pour bien porter le trierme. Mais il y a dans M. Aylwin une ame ardente et très susceptible des nobles sentiments. Il n'en faut pas davantage pour espérer que la concorde régnera entre le nouveau juge et ses aînés sur le banc de Thémis. Une petite scène qui s'est élevée le 25 entre M. Aylwin et un jeune avocat plaidant, mais terminée presque aussitôt à l'amiable, n'a pas détruit l'espoir que la même bonne entente aura lieu entre lui et les membres du barreau.

Il est temps et grandement convenable que les barreaux du Bas-Canada soient incorporés. Cette excellente idée, dont quelques avocats de Québec s'étaient épris sans se déterminer à la moindre démarche dans le but de la réaliser, a été le thème de réflexions très judicieuses émises vendredi dernier dans une assemblée du barreau de cette ville par son doyen, M. Vanfelson. On y a passé des résolutions dont l'objet est de communiquer avec le barreau de Montréal au sujet de l'incorporation projetée, mesure pour laquelle il a honorablement pris de lui-même l'initiative.

ERASME.

CHRONIQUE RELIGIEUSE.

M. l'Éditeur, Parmi vos faits divers dites donc, s'il vous plaît, que, tandis que tout s'agite, au dedans et au dehors du pays, pour des faits et des événements politiques, la ville et le diocèse de Montréal s'agitent aussi bien diversément et efficacement pour des développements et des progrès religieux qui raniment la piété dans leur sein. N'a-t-on pas vu, en effet, seu-

lement depuis un mois, (le pieux mois de Marie), n'a-t-on pas vu le clergé et le peuple se lever comme un seul homme avec un même sentiment religieux, pour exprimer toute sa foi dans le pouvoir du ciel, toute sa confiance dans l'assistance de la Vierge Marie à raison des circonstances malheureuses où s'est trouvé le Canada et dans lesquelles il pouvait bien se trouver encore? Lorsque tout frémit, lorsque tout s'ébranle ou s'ébranle à l'étranger, et lorsqu'ici des utopistes qui n'ont peut-être ni la foi, ni le sentiment des martyrs, s'éviscèrent pour implanter par la tempête un fantôme de bonheur, ne pourriez-vous pas nous dire que la religion, toujours calme, toujours la même dans ses travaux d'amendement chez les individus, de réformes parmi les masses et d'améliorations pour tout le monde, n'a pas cessé un instant d'être à l'œuvre; de procéder, par la persuasion, avec la parole douce de ses pasteurs et les représentations de la charité, à détruire les haines, à calmer les passions, à diminuer l'infortune; et instruire l'ignorance, en un mot, à se mettre au niveau de tous les besoins qui le soulagent tous? Et, afin d'être plus explicite, mentionnez-nous ce soin que l'on a pris de recourir plus assidûment que jamais à la divinité en ouvrant nos temples et tous nos temples à la prière; en y conviant le chrétien, dès la première aurore, et en l'y ramenant au dernier crépuscule, pour la lui faire sanctifier la dernière action de son travail, comme on lui avait fait offrir à Dieu la première pensée de sa journée; car les exercices du mois de mai se pratiquaient dans plusieurs églises, dès cinq heures du matin, et de semblables prières se répétaient ailleurs, à sept et huit heures du soir. Rappelez-vous que c'est pendant ce même mois, qu'a eu lieu la grande inauguration du Pèlerinage de N. D. de Bon-Secours; et que, depuis cette époque, de nombreuses troupes de pèlerins se sont journellement dirigées vers ce vénérable sanctuaire; qu'à l'exemple du clergé, les diverses communautés de la ville, les différentes associations de tempérance, de charité et autres, ont été se placer de nouveau sous l'égide de Marie et réclamer l'intercession de cette glorieuse gardienne de toutes les sociétés religieuses. Dites-nous que c'est à la même époque que, sur les vœux de nos concitoyens, les places de deux nouvelles églises catholiques ont été désignées par notre évêque; que des éreux y ont été solennellement bénites et plantées, au milieu de concours nombreux de fidèles bien recueillis et tout joyeux de voir prochainement la maison du Seigneur s'élever grande et majestueuse, au centre de leurs modestes habitations. Annoncez à tous qu'en ces temps de réformes, la société de tempérance va faire de nouveaux, de prodigieux progrès; qu'à la suite de nos grandes paroisses de Longueuil, de Boucherville, de Varennes, de Verchères, voilà que les paroisses de Chambly, de Belœil, de la Pointe-Olivier, se portent en masse sur le catalogue de la tempérance totale, comme s'y étaient déjà inscrites, depuis longtemps, les paroisses de St. Vincent, de Beauharnais, de St. Polycarpe et grand nombre d'autres. Enfin, constatez que, de toutes parts dans les rangs catholiques, on s'occupe du vrai bonheur du peuple, en le rendant de plus en plus moral; on étudie ses vrais intérêts, en le fixant sur le sol fertile de ses pères; que c'est pour cela que l'on organise une agence générale devant diriger les colons vers nos townships, et que la sympathie des vrais amis du Canada se rattache spontanément à cette belle œuvre. Mais aussi faites remarquer que sans l'intervention et le concours du clergé et la bénédiction de la religion on échouerait encore en cela, comme en bien d'autres choses. A la vue de tant d'efforts faits par tous les hommes de bonne volonté pour la prospérité du pays, comme aussi à l'annonce de tant de désastres, de tant de bouleversements ruineux exécutés jour par jour au sein de la vieille Europe, quel cœur canadien ne se sentirait pas pressé de gémir sur les maux que l'on fait subir à des frères sous le nom abusif de la liberté; et quel cœur canadien ne se sentirait pas non plus forcé de joindre sa généreuse coopération à celle de tous les amis de l'ordre, de la paix pour le bonheur réelle de sa patrie?

UN CITOYEN.

Nous accusons réception de la sixième livraison du Journal d'Agriculture en anglais. Cette livraison, comme les précédentes, renferme une foule de renseignements utiles et d'appréciations fort justes. Nous recommandons ce Journal aux amis de l'Agriculture.

Le Journal Français d'Agriculture vient de faire aussi paraître sa sixième livraison, qui a été expédiée samedi aux abonnés de la campagne. Nous engageons encore une fois nos lecteurs et tous les Canadiens qui s'intéressent à l'avancement agricole du pays à souscrire à ce journal, et à le favoriser de quelques communications propres à seconder l'objet qu'il a en vue. A cet effet, nous en extrayons les quelques lignes suivantes, qui contiennent autant de sujets que l'Éditeur engage à traiter pour le journal:

- 1o. Tout ce qui a rapport à l'élevage des animaux.
2o. Le meilleur moyen de labourer, etc.
3o. Le greffage, etc.
4o. Quels grains l'on doit préférer pour la culture en Canada?
5o. Quels légumes sont les plus profitables en Canada, en égard au climat, etc.?
6o. Quel serait le meilleur moyen à adopter pour la colonisation des townships?

FAITS DIVERS

NOMINATIONS.—La Gazette Officielle de samedi contient les nominations suivantes: L'Hon. Adam Fergusson, Narcisse Amiot, Edward Cartwright Thomas, William Bristow et George Brown, écrivains, pour être commissaires pour s'enquérir de certaines plaintes concernant la Pénitencière Provinciale, et le système d'administration en général d'icelle, avec l'Hon. Fergusson comme président, et George Brown, écrivain, comme secrétaire; Pierre Hector Morin, écrivain pour être Maître du Havre de Montréal. Edmund Cox, écrivain, pour être Régistrateur du comté de Drummond, en place de James Duncan, écrivain, démis. S. B. Harrison, écrivain, pour être Juge dans le Home District, en place de R. E. Burns, écrivain, qui a résigné.

POINTE ST. CHARLES.—Le 1er juin courant, il y avait à l'Hôpital 15 émigrés malades, dont un du typhus, 10 des fièvres et 4 de rhumatismes; il n'y a pas eu de mort ce jour-là. Ce même jour, il était arrivé 180 émigrés, faisant depuis le commencement de la navigation le nombre de 5305.—Le 2, il y avait à l'Hôpital 16 malades, il n'y a pas eu de mort durant la journée. Depuis le commencement de la saison, il n'y est mort que 3 émigrés. Il est arrivé le même jour 182 émigrés, faisant depuis l'ouverture de la navigation le nombre de 5487.—Le 2, il y avait à la Grosse-Île 8 vaisseaux avec 1251 émigrés dont 709 devaient être mis à terre. Il y avait ce jour-là 180 malades à l'Hôpital.

COLONISATION DES TOWNSHIPS.—Nous apprenons avec le plus grand plaisir que M. le curé du Sault-au-Récollet a convoqué dimanche une assemblée des habitants de sa paroisse, pour prendre en considération l'affaire de la colonisation des townships. De 200 à 300 des notables de l'endroit se sont rendus à cette invitation, et ont résolu d'encourager cette entreprise si patriotique, et à cet effet ont nommé un comité, etc. En un mot, voilà la paroisse du Sault-au-Récollet organisée; nous espérons que cet exemple sera suivi par les paroisses environnantes, et que sous peu toute l'île de Montréal aura fait comme le Sault-au-Récollet.

SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE.—Hier soir à eu lieu au marché Bon-Secours la nomination des officiers de la société St. Jean-Baptiste. Les règles de la société portent qu'un membre de la société ne peut être élu président plus que deux fois de suite, l'hon. A. N. Morin a dû être remplacé, et c'est S. H. le Maire de Montréal, Jos. Bonnet, écrivain, qui a été nommé unanimement président pour l'année courante.

—Une lettre du comté de St. Maurice nous a été remise à l'heure où nous mettons sous presse. La grande assemblée où doit assister M. Papineau, (qui part ce soir) aura lieu à Machiche demain à 10 heures. Elle a été annoncée à la porte de toutes les églises pendant deux dimanches. Il y aura sans doute un certain nombre de curieux à l'assemblée, mais il s'en faut que la majorité soit en faveur. On nous dit que les paroisses de la Rivière du Loup, Maskinongé et St. Léon, Ste. Ursule, St. Barnabé refusent de prendre part à l'agitation; si le reste donc qu'une partie de Machiche, la Pointe du Lac et des Trois-Rivières. Nous ne serions pas surpris de voir le comté de St. Maurice se soulever en masse la semaine prochaine pour désapprouver les procédés de l'assemblée, qui doit avoir lieu demain; en faveur du grand agitateur représentant du comté. Minerve.

ÉTATS-UNIS ET MEXIQUE.—Le journal Tribune, de New-York, a publié samedi une dépêche télégraphique de Washington disant qu'un courrier était directement venu de Mexico en cette ville dans l'espace de 14 jours.—Il y aurait eu au Mexique une révolution conduite par Parédis. Le traité aurait été rejeté et le Mexique serait sous les armes. Minerve.

ARRIVÉES.—Nous voyons par le J. de Québec que les honorables M. G. Young et Tobin, de la Nouvelle Ecosse, sont arrivés à Québec ces jours derniers, par affaires pour le chemin de fer d'Halifax.

QUERELLE D'ÉDITEURS DANS LES ÉTATS.—Une rixe d'honneur a eu lieu ici, vendredi soir, devant la poste-office entre MM. Smith et Billings, l'un éditeur de la gazette, et l'autre de l'Orthopolitan. On craint que la blessure de M. Billings ne soit mortelle: la cause de cette espèce de duel était un article de journal. Nashville Banner.

GRANDE NOUVELLE.—Il vient d'être introduit par le gouvernement dans le parlement anglais un bill pour l'abolition presque totale des lois de navigation!

CONVERSIONS.—Le Révérend Joseph C. Algar, professeur au collège de l'Université d'Oxford, et précepteur dans la famille de l'ambassadeur anglais près la cour de Suède, vient de se convertir au catholicisme, et de faire abjuration du protestantisme, après avoir résigné sa charge à l'Université.

ENCORE UNE CONVERSION.—Durant la Semaine Sainte, W. H. Archer, écuyer, de Chiswick, a été reçu dans le sein de l'Église catholique à Ilertis.

DEUX NOUVELLES CONVERSIONS.—Le Samedi Saint, M. Newton, de Londres, et M. John Carter, ancien cultivateur de Wightwiny, ont abjuré le protestantisme.

LE DUC DE WELLINGTON.—Le 1er de mai, le duc de Wellington a complété sa 79e année.

INDÉS-OCIDENTALES.—Nous voyons par nos derniers journaux d'Europe que la Chambre des Communes d'Angleterre vient de voter de grandes sommes d'argent pour aider aux colons des Indes-Occidentales qui ont subi, il y a dix mois, de grands dommages causés par un ouragan.

NAPOLÉON.—Le 5 mai, il a été célébré à l'Hôtel de Invalides à Paris un service anniversaire fort solennel pour le repos de l'âme de l'empereur.

RECONNAISSANCE.—Le roi de Prusse vient de reconnaître Isabelle comme Reine d'Espagne.

LES JUIFS.—Le bill des Incapacités des Juifs a passé dans la Chambre des Communes par une division de 234 contre 173. On craint qu'il ne passe pas dans la Chambre Haute.

LA REINE.—La Reine Victoire se propose de visiter l'Irlande et l'Écosse.

UN PIRATE.—Le Paul T. Jones, qui vient d'arriver à Philadelphie, rapporte que le 3 mai il a été poursuivi par un navire de pirates qui lui ont donné la chasse tout le jour. Ce n'est que durant la nuit et en changeant de route qu'il a pu se soustraire aux poursuites de ces brigands. Un vaisseau à vapeur se préparait à quitter St Thomas pour lui donner la chasse à son tour.

CONVENTION DÉMOCRATIQUE.—Après avoir proclamé se candidats la convention n'avait plus qu'à leur rédiger un symbole politique: elle n'y a pas manqué. Les résolutions qu'elle a adoptées résument fort nettement en général les principes fondamentaux de la foi démocratique; point de banque nationale, point de tarif protecteur, point d'améliorations intérieures par le gouvernement général, économie dans les dépenses nationales, respect pour les droits des états, notamment en ce qui touche l'esclavage, maintien du veto présidentiel, tels sont les points de doctrine les plus importants qu'elle a de nouveau consacrés. Elle a abordé ensuite un seul point de fait, ou pour mieux dire la seule question actuelle: celle de la guerre du Mexique. Elle a tenu à proclamer encore une fois que les hostilités avaient éclaté par le fait du Mexique et que le droit des gens aussi bien que les lois du patriotisme imposaient aux Américains une guerre juste, et nécessaire. Elle a déclaré en outre que la paix lui causerait une joie sincère; mais que, du moment où cette paix est encore douteuse, «il est du devoir du pays de soutenir l'administration dans toutes les mesures nécessaires pour poursuivre la guerre avec vigueur, dans le cas où le traité serait repoussé.»

TÉLÉGRAPHES DE L'OUEST.—Les journaux de Memphis du 13, annoncent que le télégraphe entre cette ville et Tuscumbia vient d'être terminé. Memphis se trouve maintenant relié aux villes situées sur l'Ohio et à celles du Nord.

OREGON.—Il paraît que l'on a découvert une nouvelle passe pour pénétrer dans le fleuve Columbia. Aux dernières dates un convoi de deux mille wagons s'approchait de l'Oregon.

DE CAMPÈCHE.—Le capitaine Espinola, de la goélette Apureida, arrivée hier soir de Campêche, d'où elle est partie le 2 courant, nous apprend qu'il y avait vingt-huit navires de différentes nations sur les côtes du Yucatan, occupés à recevoir à leur bord les habitants blancs qui craignaient d'être massacrés par les indiens.

FEMME INHUMÉE VIVANTE.—Mardi de la semaine dernière, une femme de Niuelle, près Marennes, tomba évanouie, et ne donnant plus aucun signe de vie pendant 24 heures, on la crut morte. La famille se mit en devoir de la faire enterrer. Pendant qu'on la transportait au cimetière Saint-Sornin, un des porteurs sentit à plusieurs reprises des mouvements saccadés qui lui parurent si extraordinaires qu'il crut devoir faire part de ses impressions aux assistants. Ceux-ci prêtèrent l'oreille, mais, n'entendant rien, on passa outre. Lorsque le cercueil fut dans la fosse et que le fossoyeur jetait de la terre dessus, il entendit distinctement des gémissements étouffés et un bruit sourd comme de violentes secousses dans la bière.

Aussitôt il prévint M. le curé, qui fit retirer le cercueil de la fosse et le fit transporter au presbytère. On l'ouvrit: on ôta le linceul, et on crut en effet apercevoir encore quelques mouvements.

On envoya chercher un médecin; mais, comme il s'éleva un temps assez considérable avant son arrivée, il déclara après inspection qu'elle était morte, mais seulement depuis une heure!

Cet exemple prouve combien on devrait prendre de précautions avant de procéder à l'inhumation de toute personne sur la mort de laquelle il peut s'élever des doutes.

—Le château de Meudon, que l'on avait désigné primitivement pour recevoir les invalides civils, n'a pas paru réunir les conditions hygiéniques désirables; on a donc abandonné le projet d'en former une maison de santé. C'est définitivement à St. Cloud que l'établissement sera installé. Le château de St. Cloud possède des dépendances et des communs considérables qui peuvent se prêter à cette destination.

☞ Voir la dernière page.

MARIAGE.

A Sherbrooke, le 29 ult., W. H. Fleet, écrivain, avocat de Montréal, à Isabellin, fille du Rév. Jas. Robertson.

J. R. BERTHELOT,

AVOCAT,

No 15. Coin des rues St. Vincent et Ste. Thérèse. Montréal, 6 juin 1848.

INSTITUTEUR

UN INSTITUTEUR, qui pourrait aussi remplir la place de Maître-CHANTRE, désirerait trouver, dans le district de Montréal, une situation pour le premier juillet prochain.—Pour plus amples informations, s'adresser à l'évêché, —hi. Montréal, 6 juin 1848.

REVUE CANADIENNE,

JEUDI, le 8 du courant, auront lieu les élections de onze des officiers de l'Institut, en remplacement de ceux qui ont résigné le 25 mai dernier.

Par ordre, J. PAPIN, Secr. Arch. I. C. Montréal, 5 juin 1848.

NOUVEAUX LIVRES DE PRIÈRES.

LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir un assortiment de très considérable et très varié de LIVRES DE PRIÈRES DE TOUTS LES FORMATS, AVEC RELIURE ORDINAIRE, CHAGRIN ET VELOURS, parmi lesquels se trouvent les suivants:

- TABLEAUX DE LA STE. MÈRE in-32 Cart. à 4c. 6d. la doz.
ANGE CONDUCTEUR, joli vol. in-32 de 216 pages, reliure gaufrée à 6c. 9d. la doz.
à tranche dorée 15c.
PETITE JOURNÉE DU CHRÉTIEN, vol. 32 de 360 pages, reliure gaufrée à 10c. la doz.
à tranche dorée, 20c.
PETIT OFFICE DIVIN, vol. grand 32 de 382 pages, reliure gaufrée à 15c. la doz.
à tranche dorée 25c. la doz.
FIDÈLE DISCIPLE DE N. S. J. C., gros 18
L'ÂME CHRÉTIENNE, in-18 gaufré
PARADIS DE L'ÂME, in-18
E. R. FABRE & CIE.
Rue St. Vincent No 3.
2 juin 1848.

TABLEAUX BELGÈRES

Nouvellement reçues, on choisit très étendu d'IMAGES ET GRAVURES RELIGIEUSES, à 25 PAR CENT MEILLEUR MARCHÉ que l'année dernière.

—Aussi— 2000 IMAGES de NOTRE DAME AUXILIATRICE.—hi E. R. FABRE & CIE. Rue St. Vincent No 3 } 2 juin 1848.

INSTITUTEUR.

UN INSTITUTEUR d'expérience et qualifié pour tenir une ÉCOLE-MODELE désire prendre un engagement pour une ou plusieurs années à commencer au premier de juillet prochain sous les ordres des Messieurs les Curés et Commissaires d'École, soit dans le DISTRICT de MONTRÉAL, des TROIS-RIVIÈRES ou de QUÉBEC.

Dans une ÉCOLE MIXTE; sa Dame peut prendre l'instruction des filles. Il peut enseigner la vraie prononciation de la langue anglaise. L'Arithmétique dans toute son étendue d'après les meilleurs auteurs anglais, la tenue des livres de compte, l'arpentage, etc. etc. Il sera utile pour les catéchismes, les cérémonies du chœur en général. Il exerce sa profession suivant la méthode si facile de Lancaster. S'adresser soit par lettre à la poste, ou autrement; à Messieurs HARRLAND, prêtre et curé de St. Clément de Beauharnais.